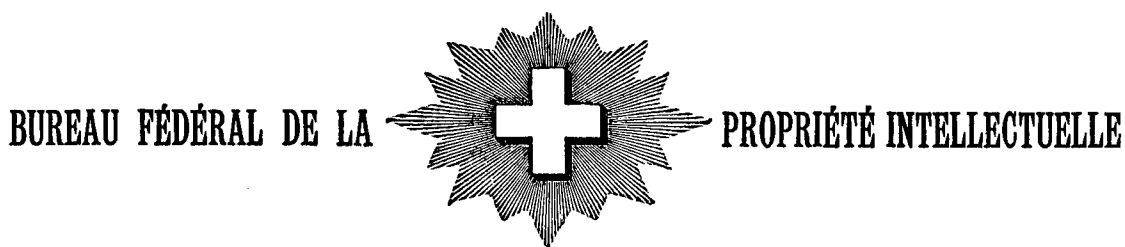


CONFÉDÉRATION SUISSE



## EXPOSÉ D'INVENTION

N° 71364

8 juillet 1915, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h. p.

Classe 71 f

### BREVET PRINCIPAL

FABRIQUE DES MONTRES ZÉNITH, SUCCESSEUR DE FABRIQUES  
DES MONTRES ZÉNITH GEORGES FAVRE-JACOT & C<sup>o</sup>, Le Locle (Suisse).

**Dispositif de suspension élastique pour montres, horloges et autres instruments  
analogues sur véhicules de tous genres.**

La suspension élastique d'horloges sur les tramways est connue et cette suspension s'obtient généralement par des ressorts à boudin disposés en position debout aux côtés de l'horloge. Cette suspension offre bien une élasticité parfaite dans le sens de la hauteur, pour empêcher la transmission des trépidations de la voiture sur l'horloge, mais des chocs latéraux ne sont pas amortis dans la même mesure dans leur effet sur l'horloge.

L'objet de cette invention est un dispositif de suspension élastique pour montres, horloges et autres instruments analogues sur véhicules de tous genres, établi de manière à offrir une élasticité parfaite dans tous les sens pour la suspension de l'instrument. Ce dispositif présente la particularité qu'un cadre formant organe de support, destiné à être fixé au véhicule, supporte, en son milieu, un organe porte-instrument au moyen de bras-ressorts rayonnant autour de lui, doués de flexibilité élastique transversale, fixés à l'un de ces organes et reliés avec jeu longitudinal à l'autre, ces bras-ressorts étant répartis de

telle manière entre lesdits organes qu'ils empêchent la transmission des trépidations du véhicule sur l'instrument, quelle que soit la direction de celles-ci, par le fait que plusieurs à la fois desdits bras-ressorts sont amenés à fléchir transversalement à leur longueur.

De préférence, ces bras-ressorts consistent en des tringles métalliques droites fixées en position radiale, comme les rais d'une roue, à l'un des organes précités et pouvant glisser dans des guidages radiaux de l'autre organe; mais ces bras-ressorts pourraient aussi être constitués par des lames-ressorts droites, ou des tiges ou des lames-ressorts courbes, ou disposées en tangente par rapport à l'un de ces organes.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention pour la suspension d'une montre sur un automobile ou un aéroplane.

La fig. 1 en est une vue de la face antérieure;

La fig. 2 en est une vue de côté, partie en coupe;

Publié le 16 décembre 1915.

La fig. 3 en est une vue de la face postérieure.

*a* désigne une couronne formant organe de support, destinée à être fixée à un véhicule et *b* désigne la pièce porte-montre disposée coaxialement à ladite couronne. Dans cette pièce *b* sont fixés des bras formés par des tringles d'acier *c*, faisant ressort, ayant une position radiale, comme les rais d'une roue, et pénétrant avec jeu dans le sens de leur longueur, par leur autre extrémité, dans des guidages formés par des capsules *d* fixées en position radiale dans la couronne *a*. Ces tringles-ressorts sont réparties de telle manière entre les parties *a b* qu'elles empêchent la transmission d'un choc ou mouvement de trépidation du véhicule sur la montre, par le fait qu'au moins deux à la fois des tringles-ressorts *c* sont amenées à fléchir transversalement à leur longueur, de façon à supporter élastiquement ce choc ou mouvement de trépidation. La direction du choc ou mouvement de trépidation à amortir importe peu; que celui-ci attaque, dans le plan des tringles-ressorts soit dans la direction même des tringles-ressorts, soit dans une direction entre deux de ces dernières, ou bien transversalement à ce plan, on évitera, dans tous les cas, par amortissement élastique, la transmission du choc ou mouvement de trépidation du véhicule sur la montre.

Au lieu de tringles d'acier, on pourrait aussi employer des lames-ressorts ou des bras-ressorts à flexibilité élastique transversale à leur longueur, et ces pièces-ressorts, au lieu d'être droites, pourraient être courbes, ondulées

ou autres, pourvu qu'elles soient flexibles élastiquement dans le sens transversal à leur longueur.

#### REVENDICATION:

Dispositif de suspension élastique pour montres, horloges et autres instruments analogues sur véhicules de tous genres, caractérisé en ce qu'un cadre formant organe de support, destiné à être fixé au véhicule, supporte, en son milieu, un organe porte-instrument au moyen de bras-ressorts rayonnant autour de lui, doués de flexibilité élastique transversale, fixés à l'un de ces organes et reliés avec jeu longitudinal à l'autre, ces bras-ressorts étant répartis de telle manière entre lesdits organes qu'ils empêchent la transmission des trépidations du véhicule sur l'instrument, quelle que soit la direction de celles-ci, par le fait que plusieurs à la fois desdits bras-ressorts sont amenés à fléchir transversalement à leur longueur.

#### SOUS-REVENDICATION:

Dispositif de suspension élastique suivant la revendication, caractérisé en ce que les bras-ressorts sont constitués par des tringles métalliques droites fixées en position radiale, comme les rais d'une roue, à l'un des organes signalés à la revendication et pouvant glisser dans des guidages radiaux de l'autre organe.

FABRIQUE DES MONTRES ZÉNITH,  
SUCESSEUR DE FABRIQUES DES MONTRES  
ZÉNITH GEORGES FAVRE-JACOT & C<sup>o</sup>.

Mandataire: A. RITTER, Bâle.

FIG. 1.

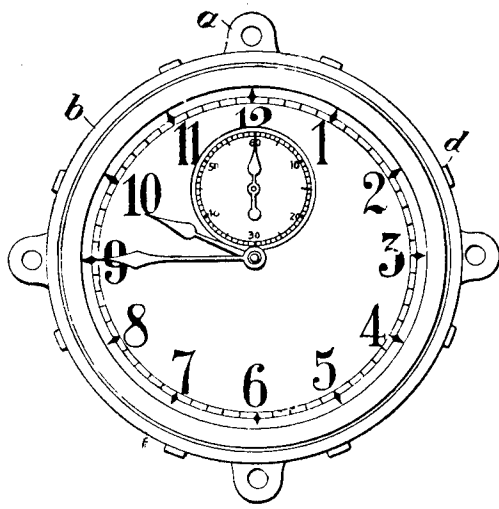


FIG. 2.

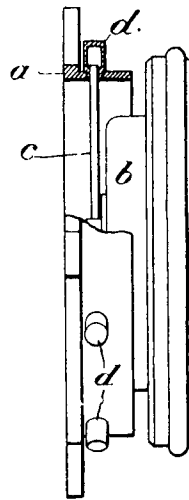


FIG. 3.

